AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Rapport Pays 2025

Côte d'Ivoire



Tirer le meilleur parti du capital de la Côte d'Ivoire pour favoriser son développement

Rapport Pays 2025
Côte d'Ivoire

Tirer le meilleur parti du capital de la Côte d'Ivoire pour favoriser son développement

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT



© 2025 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement
Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport-pays 2025 sur la Côte d'Ivoire a été préparé au sein du Complexe de l'Économiste en chef et Vice-Président chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances, sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Économiste en Chef et Vice-Président, avec le soutien d'Adamon Mukasa (Economiste de recherche Principal) et d'Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante Exécutive).

La préparation de ce rapport a été dirigée par Désiré Vencatachellum (Directeur principal, Département économies pays - ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Lead Economiste, ECCE) comme Coordonnateur technique du processus, Abir Bdioui (Consultante, ECCE) pour le soutien informatique, Aminata Kouma-Moulod (Specialiste de la gestion des produits, ECCE) pour le suivi de l'édition, et Eugenia Grant (Assistante d'équipe, ECCE) pour le soutien administratif. Le Rapport-pays 2025 sur la Côte d'Ivoire a été rédigé par Kadio Arthur Lionel Kouao (Economiste pays national supérieur), sous la direction de Marcellin Ndong Ntah (Lead Economiste, ECCE).

Nos remerciements vont à l'endroit de : (i) Linguère Mbaye (Cheffe de Division, ECCE 1), (ii) l'équipe pays de la Côte d'Ivoire dirigée par Lamin Barrow (Directeur Général, RDGW), avec le soutien de Joseph Ribeiro (Directeur Général Adjoint, RDGW, et Responsable Pays, Côte d'Ivoire) ; (iii) le Département Politique, prévision et recherche macroéconomiques (ECMR) dirigé par Anthony Simpasa (Directeur) ; (iii) le Département des États en transition (RDTS) dirigé par Yero Baldeh (Directeur) ; (iv) le Centre africain de ressources naturelles (ECNR) dirigé par Solomane Koné (Directeur) ; et le Consortium de la Recherche Economique en Afrique (CREA) dirigé par Prof. Victor Murinde (Directeur Exécutif) pour leurs contributions.

La Banque tient à remercier les responsables des entités gouvernementales pour l'accueil, et l'organisation de la mission de la préparation du Rapport pays 2025 de la Côte d'Ivoire et la qualité des discussions. Elle remercie aussi les représentants des organisations de la société civile, du secteur privé, et des partenaires techniques et financiers, pour leur disponibilité et la qualité des échanges lors des réunions tenues avec la mission.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques - ECST dirigé par Samson Babatunde Omotosho (Directeur) avec la participation de Koua Louis Kouakou, Chef de la division des statistiques économiques et sociales, et Anouar Chaouch (Statisticien supérieur, Division des statistiques économiques et sociales, ECST) et Beejaye Kokil (Consultant, ECST).

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de : Aliya Noura Diawara (Consultante, RDTS) et Kan David N'Dri (Consultant, ECCE). Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval – Canada a contribué, à titre d'évaluateur externe.

La couverture du Rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par de Laetitia Yattien-Amiguet et de Justin Kabasele, du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par Mr. Mba Bizo et la mise en page par Ancre Consulting.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS **III**

RÉSUMÉ EXÉCUTIF **XIII**

INTRODUCTION GÉNÉRALE **IX**

CHAPITRE I : PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES **1**

Messages clés 1

1.1 Introduction 1

1.2 Performance en matière de croissance 1

1.3 Autres évolutions macroéconomiques et sociales récentes 2

1.4 Perspectives et risques macroéconomiques 4

1.5 Politiques à envisager pour accélérer le développement économique de la Côte d'Ivoire 4

CHAPITRE II : STIMULER LA MOBILISATION ET L'UTILISATION EFFICIENTE DU CAPITAL INTÉRIEUR **7**

Messages clés 7

2.1 Introduction 8

2.2 Mobilisation des ressources budgétaires 8

2.3 Capital naturel 9

2.4 Capital entrepreneurial 10

2.5 Capital humain 11

2.6 Capital financier 13

2.7 Recommandations politiques 15

CHAPITRE III : EXPLOITER LE POTENTIEL DU CAPITAL ET DES RESSOURCES DE LA CÔTE D'IVOIRE POUR SON DÉVELOPPEMENT **17**

Messages clés 17

3.1 Introduction 18

3.2 Dispositif institutionnel pour la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital 18

3.3 Défis de gouvernance dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital pour la mobilisation des ressources 19

3.4 L'État de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital 20

3.5 Une approche panafricaine pour renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter le capital de la Côte d'Ivoire 21

3.6 Conclusion et recommandations politiques 21

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES **23**

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Évolution du solde budgétaire et de la dette publique de la Côte d'Ivoire

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Activités de mobilisation des ressources intérieures et déficit de financement du développement
Encadré 2: Effets de la politique de droits de douane réciproques sur la Côte d'Ivoire
Encadré 3: Réformes et investissements à succès dans l'éducation

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux
Tableau 2: Décomposition du capital naturel de la Côte d'Ivoire
Tableau 3: Indicateurs clés de l'éducation, de la santé et de la main-d'œuvre de la Côte d'Ivoire

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGOA	African Growth and Opportunity Act
ANRMP	Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics
ANSTAT	Agence Nationale de la Statistique
APD	Aide Publique au Développement
AVD	Analyse de Viabilité de la Dette
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
CAN	Coupe d'Afrique des Nations de Football
CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire
CDN	Contributions Déterminées au niveau National
CMU	Couverture Maladie Universelle
COP	Conférences des Parties
DGPE	Direction Générale du Portefeuille de l'Etat
DUS	Droit Unique de Sortie
ECCE	Département des économies pays
ECVP	Vice-Présidence de la Gouvernance-économique et de la gestion du Savoir
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
EME	Établissements de Monnaie Électronique
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FMI	Fonds Monétaire International
FRD	Facilité pour la Résilience et la Durabilité
GAB	Guichets Automatiques Bancaires
GAFI	Groupe d'Action Financière
GUDE PME	Guichet Unique de Développement des Entreprises PME
HABG	Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance
IDH	Indice de Développement Humain
IDE	Investissements Directs Étrangers
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PEA	Perspectives Économiques Africaines de la BAD
PME	Petites et Moyennes Entreprises
MPME	Micro, Petites et Moyennes Entreprises

PPP	Partenariats Publics-Privés
PND	Plan National de Développement
SCN	Système de Comptabilité Nationale
SG PME	Société de Garantie de Crédit des PME
SNDECI	Stratégie Nationale de la Digitalisation de l'Éducation
SNLC	Stratégie nationale de lutte contre la corruption
SRMT	Stratégie de Mobilisation des Recettes à Moyen Terme
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
COP	Conférence des Parties
ODD	Objectifs de Développement Durable





RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La Côte d'Ivoire figure parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique, avec une croissance du PIB réel estimée à 6,1% en 2024. Les perspectives sont prometteuses avec une croissance de 6,3% en moyenne sur 2025-2026. Cependant, des incertitudes demeurent notamment en raison des tensions tarifaires à l'échelle mondiale et de la réduction éventuelle de l'aide publique au développement.

Le pays dispose d'un capital important et diversifié, marqué par plusieurs défis notamment la sous-exploitation du capital entrepreneurial. Le développement du capital humain et de la productivité est confronté à des disparités dans l'accès aux services sociaux de base, et à une inadéquation des compétences professionnelles aux besoins du marché du travail. L'espace budgétaire du pays demeure réduit, en raison d'une mobilisation insuffisante des ressources domestiques. Par ailleurs, la valorisation du capital naturel de la Côte d'Ivoire reste limitée.

Pour tirer le meilleur parti de son capital, la Côte d'Ivoire doit renforcer la gouvernance et la lutte contre la corruption. La formalisation du secteur informel, l'exploitation du potentiel de l'impôt foncier, ainsi que le renforcement de la fiscalité sur le commerce électronique sont essentielles pour accroître les recettes domestiques. Il est également nécessaire de valoriser le capital naturel via un système de comptabilité environnementale. Enfin, renforcer les investissements dans la formation professionnelle et la santé est primordial pour améliorer le capital humain et la productivité.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Le présent rapport pays a pour objectif de décliner, au niveau national, les analyses réalisées à l'échelle continentale dans le rapport de la Banque africaine de développement sur les perspectives économiques en Afrique (PEA). Ce rapport 2025 met en lumière les mesures essentielles à mettre en place pour exploiter pleinement le capital de la Côte d'Ivoire afin de favoriser son développement. Après une analyse approfondie des progrès réalisés, il souligne le rôle déterminant des différentes formes de capital dans le développement durable et inclusif de la Côte d'Ivoire.
Le rapport se divise en trois chapitres :

- **Le Chapitre 1** évalue les performances macroéconomiques récentes et les perspectives, en analysant les politiques, réformes et défis auxquels le pays est confronté, tout en identifiant les solutions pour assurer une croissance soutenue.

- **Le Chapitre 2** se concentre sur la stimulation de la mobilisation et de l'utilisation efficace des capitaux nationaux. Il examine l'efficacité des ressources financières internes et propose des mesures concrètes pour combler le déficit de financement nécessaire à la transformation structurelle de l'économie.

- **Le Chapitre 3** explore l'exploitation du potentiel des différentes ressources en capital de la Côte d'Ivoire pour le développement. Il met en avant les leviers institutionnels, la politique macroéconomique, ainsi que l'état de droit et la protection des droits de propriété privée comme éléments essentiels pour améliorer la gestion du capital et favoriser un développement durable.

1 PERFORMANCES ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Messages-clés

- L'économie est restée robuste en 2024 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 6,1% contre 6,5% en 2023. L'inflation s'est repliée passant de 4,4% en 2023 à 3,5% en 2024. Le déficit budgétaire s'est amélioré sur la période, passant de 5,2% à 4% du PIB.

- Les efforts de mobilisation des recettes domestiques doivent se poursuivre pour accroitre le taux de pression fiscale estimé à 13,8% du PIB en 2024, en légère hausse par rapport à 2023 (13,5%).

- Les tensions tarifaires mondiales pourraient peser sur les perspectives économiques, entraînant une révision à la baisse du solde du compte courant de 0,8 point en moyenne sur 2025-2026 par rapport aux prévisions antérieures.

1.1 Introduction

Ce chapitre présente les performances économiques récentes de la Côte d'Ivoire à fin 2024 et propose des projections de croissance actualisées pour la période 2025-2026. Il examine les principaux facteurs de risque de détérioration et d'amélioration des perspectives. Ce chapitre évalue les tendances macroéconomiques, les politiques budgétaires, l'inflation, la dette publique et les flux financiers tels que les envois de fonds, les investissements directs étrangers (IDE) et l'aide publique au développement (APD). Il propose les politiques à envisager pour favoriser une croissance forte et résiliente et soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique et sociale, et faire face aux chocs affectant l'économie du pays.

1.2 Performance en matière de croissance

En dépit de la persistance de chocs multiples, l'activité économique en Côte d'Ivoire est restée robuste en 2024 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 6,1%, contre 6,5% en 2023. L'activité économique s'est déroulée dans un climat sociopolitique apaisé, renforcé par la victoire en février 2024 des Éléphants lors de la 34 édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN 2023), organisée par la Côte d'Ivoire. En mars 2024, le Gouvernement a conclu un accord de 1,3 milliards de dollars avec le FMI au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). Cette facilité climatique, adossée au Programme économique et financier couvrant la période 2023-2026 au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et le Mécanisme élargi de crédit (MEDC), comporte une série de 16 mesures de reformes et 28 actions spécifiques d'adaptation et d'atténuation à implémenter de fin mars 2024 à fin décembre 2025. Au niveau de l'offre, l'activité économique a bénéficié d'une hausse de 3,7% de la production cacaoyère marqué par de meilleures conditions climatiques, du renforcement de l'exploitation du champ d'hydrocarbure Baleine et d'une hausse de la production de l'or non monétaire, d'une croissance des activités de commerce, de transport et de télécommunications. Sous l'angle de la demande,

les principaux moteurs de la croissance ont été la consommation et l'investissement privés.

1.3 Autres évolutions macroéconomiques et sociales récentes

1.3.1 Politique monétaire, inflation, taux de change

En 2024, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a choisi de maintenir son taux directeur (taux de soumission aux opérations d'adjudication) à 3,5%, poursuivant ainsi la politique initiée en décembre 2023. Cette stabilité fait suite à trois relèvements successifs du taux en 2023, de 2,75% à 3% en mars, puis à 3,25% en septembre, avant d'atteindre 3,5% en décembre. Cette mesure couplée aux actions prises par le Gouvernement pour lutter contre le coût de la vie, ont permis de faire baisser l'inflation, dont le taux est passé de 4,4% en 2023 à 3,5% en 2024. Par ailleurs, le taux de change économique réel (TCER) a augmenté de 9,6% en 2024, reflétant une perte de compétitivité de l'Union liée à l'appréciation du franc CFA, malgré un différentiel d'inflation favorable de 3,9 points.

1.3.2 Secteur financier

La performance du secteur financier reste satisfaisante, avec une hausse des créances à l'économie de 11,5% entre 2023 et 2024. Le taux de conformité des établissements de crédits aux normes prudentielles de la BCEAO s'est globalement amélioré. Les prêts non performants (en pourcentage des prêts totaux) s'établissent à 7% à juin 2024 contre 7,2% à juin 2023. Le ratio de fonds propres sur le total des actifs s'est amélioré passant de 7,66 à 7,85 entre juin 2023 et juin 2024. Le taux net de dégradation du portefeuille a replié de 1,2 points de pourcentage passant de 2,8% en 2023 à 1,6% en 2024. Le ratio de solvabilité s'est établi à 13,8% à fin décembre 2024 contre 13,7% en moyenne pour l'UEMOA, la norme étant de 11,5%.

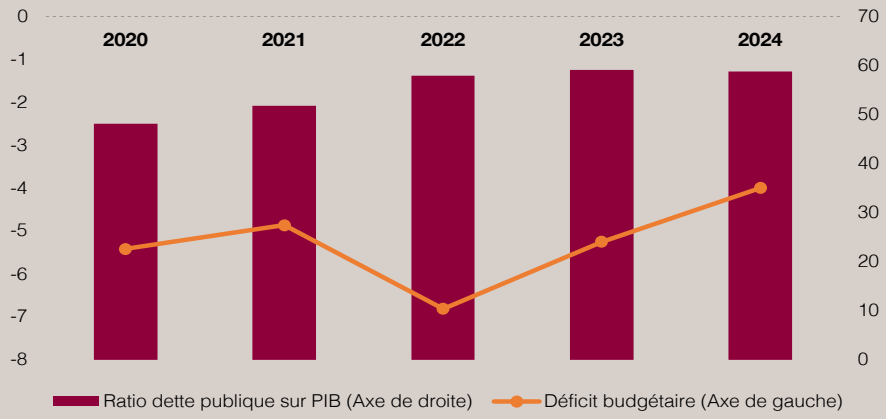
1.3.3 Politique budgétaire et dette publique

La mise en œuvre des réformes en cours pour accroître les recettes internes et optimiser les dépenses, soutenues par le programme économique et financier 2023-2026 du gouvernement a contribué à réduire le déficit budgétaire de 5,2% à 4% du PIB entre 2023 et 2024. L'exécution des opérations financières de l'État révèle un accroissement des recettes (y compris les dons) de 11,1% entre 2023 et 2024, contre une hausse modérée de 4,4% des dépenses totales (y compris les prêts). La pression fiscale s'est légèrement améliorée passant de 13,5% à 13,8% du PIB entre 2023 et 2024. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accroître la mobilisation des recettes fiscales afin d'améliorer la viabilité des finances publiques et la soutenabilité de la dette publique, dont les intérêts dus ont connu une hausse de 13,4% entre 2023 de 2024. Toutefois, l'Analyse de la viabilité de la dette (AVD), réalisée conjointement par la Banque Mondiale et le FMI en décembre 2024 indique que la Côte d'Ivoire présente un risque modéré de surendettement, tant pour la dette extérieure que pour la dette publique totale. Cette analyse du risque de surendettement a mis en évidence des marges de manœuvres limitées pour l'absorption des chocs. L'AVD a également souligné la nécessité de renforcer la mobilisation des recettes internes et la diversification des exportations.

1.3.4 Position extérieure – Flux financiers extérieurs

Les échanges extérieurs se sont traduits par un déficit du solde courant qui s'est apprécié de -8,3% à -4,2% du PIB entre 2023 et 2024, en lien avec l'amélioration significative de la balance des biens ayant doublé sur la période. Le secteur extérieur a tiré avantage d'une performance favorable des exportations de café (65%), du pétrole brut (48%), du cacao transformé (44%), du coton (35%), de l'or non monétaire (34%), du caoutchouc (23%) et du cacao fèves (20%). Néanmoins, il a enregistré

Figure 1: Évolution du solde budgétaire et de la dette publique de la Côte d'Ivoire



Source : Données des autorités nationales et du FMI, calculs des auteurs

une contraction de 24% des exportations d'anacarde. En outre, les investissements directs étrangers (IDE) ont progressé de 65% entre 2023 et 2024. Par ailleurs, les réserves de l'UEMOA se sont nettement améliorées. Le nombre de mois en pourcentage des importations s'est établi à 4,7 en 2024 contre 3,4 en 2023. Cette amélioration est attribuable à la bonne tenue des exportations, notamment de l'or non monétaire dans la zone et une forte mobilisation des ressources extérieures notamment par les émissions d'eurobonds réalisées par la Côte d'Ivoire.

1.3.5 Évolutions sociales

La Côte d'Ivoire a rejoint la catégorie des pays à Indice de développement humain (IDH) moyen, atteignant un score de 0,582 en 2023, en nette progression par rapport à 2022 (0,565). Le pays a ainsi progressé de 5 places, passant de la 162e à la 157e position sur 191 pays. Le taux de pauvreté monétaire a été réduit de 39,4% à 37,5% entre 2018 et 2021 (EHCVM II). Les inégalités se résorbent progressivement, avec un indice de Gini de 0,3 en 2022, contre 0,4 en 2019. En lien avec son programme social, le gouvernement doit poursuivre les efforts de réduction des inégalités dans l'accès aux services sociaux de base, les infrastructures et les opportunités économiques afin d'assurer une meilleure équité sur l'ensemble du territoire national.

Encadré 1: Activités de mobilisation des ressources intérieures et déficit de financement du développement

Selon la Banque (PEA, 2024), le déficit de financement annuel pour accélérer la transformation structurelle en Côte d'Ivoire est estimé à 3,2 milliards de dollars (environ 3,5% du PIB en 2024) dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'échéance 2030. En 2024, les recettes fiscales mobilisées sont estimées à 13,8% du PIB, en deçà de la norme communautaire de 20%, révélant des progrès à réaliser pour exploiter le potentiel et mobiliser les ressources du capital pour financer durablement le développement du pays. La stratégie quinquennale de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) adoptée en mai 2024 devrait permettre de progresser en matière de mobilisation des ressources domestiques.

Tableau 1: Principaux indicateurs macroéconomiques et sociaux

Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024(e)	2025(p)	2026(p)
Croissance du PIB réel (%)	0,7	7,1	6,2	6,5	6,1	6,3	6,3
Croissance du PIB réel par habitant (%)	-1,8	4,4	3,6	3,9	3,5	3,8	3,8
Inflation (%)	2,4	4,2	5,2	4,4	3,5	2,8	2,4
Solde budgétaire global, y compris les dons (% du PIB)	-5,4	-4,9	-6,8	-5,2	-4,0	-3,0	-3,0
Compte courant (% PIB)	-3,1	-3,9	-7,7	-8,3	-4,2	-2,6	-3,0

Source : Données des autorités nationales, du département des statistiques de la BAD, Mai 2025 ; estimations (e) et prévisions (p) basées sur les calculs des auteurs.

1.4 Perspectives et risques macroéconomiques

1.4.1 Perspectives

Les perspectives économiques demeurent favorables avec une croissance du PIB réel projetée à 6,3% en moyenne sur 2025-2026. L'activité économique devrait bénéficier des investissements programmés avant la fin de la mise en œuvre du PND 2021-2025 et de l'entrée en production de la phase 2 du gisement Baleine. L'inflation devrait décélérer pour atteindre 2,8% en 2025 et 2,4% en 2026. Le déficit budgétaire est projeté à 3% du PIB en 2025 et 2026. Eu égard aux tensions tarifaires internationales, le solde du compte courant se dégraderait de 0,8 point de pourcentage en moyenne sur 2025-2026 par rapport aux prévisions antérieures, portant le déficit à 2,6% du PIB en 2025 et 3% en 2026.

1.4.2 Risques

Malgré des perspectives macroéconomiques prometteuses, la Côte d'Ivoire reste exposée à plusieurs risques. L'instauration éventuelle des droits de douane réciproques pourrait affecter les exportations de produits phares tels que le

Encadré 2: Effets de la politique de droits de douane réciproques sur la Côte d'Ivoire

L'impact de la politique des droits de douane réciproques sur l'économie ivoirienne pourrait être atténué si l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) reste en vigueur et continue d'exempter les matières premières africaines de droits d'importation. Cependant, la tarification envisagée de 21% sur les exportations de la Côte d'Ivoire risquerait d'affecter la compétitivité des principaux produits exportés vers le marché américain, notamment les fèves de cacao, les produits dérivés du cacao et le caoutchouc naturel. Cette vulnérabilité est accentuée par les taxes actuellement appliquées par la Côte d'Ivoire, à savoir un Droit unique de sortie (DUS) de 14,6% sur les produits du cacao et une taxe de 1,5% sur le caoutchouc naturel. Cette montée du protectionnisme pourrait entrainer une dégradation du solde du compte courant de la Côte d'Ivoire de l'ordre de 0,8 point de pourcentage en moyenne sur la période 2025-2026. Cela met en lumière la nécessité pour la Côte d'Ivoire de poursuivre les efforts de diversification des exportations, de renforcer la transformation locale des matières premières et de développer de nouveaux débouchés commerciaux.

cacao et le caoutchouc naturel à destination du marché américain. A cela s'ajoutent les risques de détérioration de la situation sécuritaire au Sahel et les aléas climatiques. La concentration de l'activité économique dans des secteurs sensibles comme l'agriculture et les hydrocarbures accroît la vulnérabilité de l'économie face aux chocs climatiques. Les efforts d'apaisement du climat politique à l'approche des élections présidentielles de 2025 devraient également se poursuivre. Le renforcement de la stabilité macroéconomique, sécuritaire et institutionnelle reste primordiale pour limiter les risques.

1.5 Politiques à envisager pour accélérer le développement économique de la Côte d'Ivoire

A court terme :

- Accélérer la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC 2024-2028) pour renforcer le cadre de gouvernance.
- Appliquer les recommandations du GAFI en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme afin de permettre la sortie rapide de la liste grise d'ici 2026.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT 2024-2028) en vue d'élargir l'assiette fiscale, à travers une meilleure exploitation du potentiel de l'impôt foncier, le renforcement de la fiscalité sur le commerce électronique et la réduction du poids du secteur informel.
- Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme afin d'assurer la soutenabilité de la dette publique.

À moyen et long terme :

- Améliorer le capital humain et la productivité en intensifiant les projets de renforcement des chaînes de valeur dans l'agriculture et les services.
- Renforcer les programmes de filets sociaux productifs et d'insertion professionnelle des jeunes afin de réduire les inégalités et de favoriser une inclusion sociale plus équitable et durable.
- Poursuivre les réformes d'adaptation et de mitigation aux effets du changement climatique, notamment par la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de la Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) conclue avec le FMI en 2024.

2

STIMULER LA MOBILISATION ET L'UTILISATION EFFICIENTE DU CAPITAL INTÉRIEUR



Messages-clés

- Afin de rejoindre le rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure d'ici 2030, la Côte d'Ivoire doit surmonter plusieurs défis liés à la mobilisation et à l'utilisation efficace de son capital. Selon la Banque (PEA, 2024), le déficit de financement annuel pour accélérer la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire est estimé à 3,2 milliards de dollars USD (soit environ 3,5% du PIB en 2024), dans le cadre des ODD à l'horizon 2030.

- L'espace budgétaire du pays demeure restreint, en raison d'une mobilisation insuffisante des ressources domestiques. En 2024, les recettes fiscales sont estimées à 13,8% du PIB contre 13,5% en 2023, en deçà de la norme communautaire (20%).

- Le pays dispose d'un capital naturel important et diversifié, constitué à 95% des ressources naturelles renouvelables. Par ailleurs, la valorisation de ce capital à des fins de mobilisation des financements innovants pour le développement, reste limitée.

- Le développement du capital humain et de la productivité est confronté à des disparités dans l'accès aux services sociaux de base, et à une inadéquation des compétences professionnelles aux besoins du marché du travail.

- Des efforts sont nécessaires pour accroître la mobilisation des ressources fiscales, réduire le poids important du secteur informel, lutter contre la corruption, les flux financiers illicites et l'exploitation illégale des ressources naturelles.

2.1 Introduction

Ce chapitre explore les principales formes de capital national pertinentes pour la Côte d'Ivoire, à savoir les ressources budgétaires, les ressources naturelles, les ressources commerciales, les ressources humaines et les ressources financières. Il identifie leur statut, leurs inefficacités et les stratégies de mobilisation et d'utilisation pour favoriser le développement inclusif de la Côte d'Ivoire.

2.2 Mobilisation des ressources budgétaires

2.2.1 Besoins de financement de la Côte d'Ivoire

Selon la Banque (PEA, 2024), des investissements supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire, notamment en matière de diversification économique et de modernisation des infrastructures. Toutefois, le pays a réalisé des progrès notables en matière de mobilisation des recettes domestiques. Grâce à la politique fiscale et aux mesures administratives en vigueur, la pression fiscale a augmenté de 1,1 point de pourcentage entre 2022 et 2024, passant de 12,7% à 13,8% du PIB. Bien que cette progression soit positive, ce niveau reste inférieur à la norme communautaire de l'UEMOA (20%) ainsi qu'à celui de plusieurs pays comme le Cap-Vert (19,5%), le Burkina Faso (18,2%) et le Togo (14,6%).

2.2.2 Recettes fiscales

Les recettes fiscales en Côte d'Ivoire représentent une source essentielle de financement pour l'économie. En 2024, le ratio du service de la dette publique par rapport aux recettes fiscales est estimé à 61% (Banque mondiale, 2024). La pression fiscale a augmenté de 13,5% à 13,8% du PIB entre 2023 et 2024. Les efforts de mobilisation des recettes fiscales doivent se poursuivre en 2025 afin améliorer l'espace budgétaire de la Côte d'Ivoire. La structure des recettes fiscales est dominée par les impôts directs issus des bénéfices industriels et commerciaux (30%), les droits et taxes à l'importation (28%), les impôts sur les biens et services (25%) et les droits et taxes à l'exportation (7%).

2.2.3 Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales jouent un rôle essentiel dans l'économie de la Côte d'Ivoire, bien qu'elles représentent une part relativement modeste du PIB (environ 2%). Ces recettes, qui incluent les cotisations de sécurité sociale, contribuent à divers aspects du financement public. Elles permettent de soutenir des services sociaux importants, notamment les dépenses en santé et en sécurité sociale. Les cotisations de sécurité sociale, représentant 75% des recettes non fiscales, sont particulièrement utiles pour assurer la couverture des risques sociaux, notamment les pensions de retraite et les soins médicaux, bénéficiant ainsi directement aux populations.

2.2.4 Mobilisation des ressources fiscales domestiques et efficience des dépenses publiques

Afin d'accroître les ressources publiques et assurer un financement pérenne du développement, le gouvernement de Côte d'Ivoire a adopté en mai 2024 la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT) 2024-2028. Cette stratégie vise à élargir l'assiette fiscale, à digitaliser les procédures et à renforcer l'efficacité des administrations fiscales et douanières. Les principaux défis incluent la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, le renforcement du civisme fiscal et la réduction de l'informalité économique. Par ailleurs, fin 2023, le gouvernement a procédé à un second ajustement à la hausse (10%) des tarifs de l'électricité pour améliorer la viabilité du secteur et alléger le poids des subventions sur les finances publiques.

2.3 Capital naturel

2.3.1 Aperçu du capital naturel en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire dispose d'un capital naturel important et diversifié, comprenant les ressources agricoles, forestières et minières (Tableau 2). Une gouvernance environnementale renforcée et une valorisation durable du capital naturel sont essentielles pour maintenir une trajectoire de croissance inclusive. Lors de la COP29 tenue en 2024, le pays a annoncé des initiatives pour mobiliser davantage de financements d'ici 2030 pour atteindre ses objectifs climatiques, renforçant ainsi le rôle du capital naturel dans son développement économique et sa résilience aux changements climatiques. À cette occasion, le pays a mobilisé 35 millions de dollars de la Banque mondiale pour réduire 7 millions de tonnes d'émissions de carbone, reflétant son engagement envers la durabilité environementale.

2.3.2 Contribution économique du capital naturel de la Côte d'Ivoire

Le capital naturel constitue un facteur essentiel du développement économique de la Côte d'Ivoire. Le pays est le premier producteur mondial de cacao, représentant environ 40% de la production mondiale. Les revenus du café et cacao ont augmenté de 35%, passant de 545 à 734 milliards de FCFA entre 2023 et 2024. Par ailleurs, l'exploitation minière et pétrolière, représentant 6,5% du PIB, constitue également une source

Tableau 2: Décomposition du capital naturel de la Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire (millions de dollars, 2019)	1995	2000	2005	2010	2015	2020	Taux de croissance (1995/2020)
Capital naturel renouvelable	251 939	245 049	245 835	248 139	251 047	252 315	15%
Forêts, bois	18 504	18 600	18 738	18 735	18 731	18 728	1%
Forêts, services de loisirs, chasse et pêche (es1)	888	699	622	544	467	389	-56%
Forêts, produits forestiers non ligneux (es2)	4 377	3 445	3 064	2 682	2 300	1 918	-56%
Forêts, services de rétention d'eau (es3)	25 517	20 084	17 859	15 633	13 408	11 183	-56%
Mangroves	**275**	**275**	**275**	**275**	**264**	**257**	**-7%**
Pêcheries	972	903	813	763	704	682	-30%
Terres agricoles	198 485	196 480	202 495	206 504	212 519	212 519	7%
Énergie hydroélectrique	3 403	3 476	2 823	3 188	2 664	6 652	95%
Capital naturel non renouvelable	**28 287**	**27 416**	**25 376**	**20 970**	**18 063**	**14 440**	**-49%**
Pétrole	2 539	2 428	2 281	1 8091	1 524	1 196	-53%
Gaz naturel	2 793	2 696	2 504	2 250	1 999	1 698	-39%
Charbon	0	0		0		0	..
Métaux et minéraux	0	0	0	0	0	0	..
Total	**280 226**	**872 465**	**217 212**	**269 109**	**269 110**	**266 755**	**-5%**

Source : Banque Mondiale, 2024

importante de croissance. Les revenus du pétrole et du gaz ont atteint 250 milliards de FCFA en 2024. Le gouvernement ambitionne d'atteindre une part de 45% d'énergies renouvelables dans le mix énergétique d'ici 2030, contre près de 34% en 2024.

2.3.3 Estimations et dynamique du capital naturel de la Côte d'Ivoire

Selon la Banque mondiale (2024), la valeur du capital naturel de la Côte d'Ivoire a régressé de 5%, passant de 280 226 à 266 755 millions de dollars entre 1995 et 2020. Comme présenté dans le tableau 2, les ressources naturelles renouvelables sont estimées à 252 315 millions de dollars en 2020 et les actifs du sous-sol représentent une part moins importante estimée à 14 440 millions de dollars. Toutefois, le capital naturel par habitant s'est réduit d'environ 49% entre 1995 et 2020, en partie en raison de la baisse de 47% des ressources naturelles renouvelables, principalement liée à la déforestation.

2.3.4 Défis de valorisation du capital naturel de la Côte d'Ivoire

En 2020, la Côte d'Ivoire a procédé à la mise à jour de son Système de Comptabilité Nationale (SCN), en adoptant la norme SCN 2008 et en rebasant l'année de référence à 2015. Le pays envisage d'adopter la norme SCN 2025. Toutefois, la Côte d'Ivoire ne dispose pas encore d'un système de comptabilité environnementale. A ce défi majeur s'ajoutent la perte de richesse des forêts et terres cultivées, l'exploitation illégale des ressources minières et métallurgiques, les effets du changement climatique et la pression démographique. L'absence de méthodes d'évaluation normalisées et des lacunes en gouvernance limitent la contribution du capital naturel à la croissance économique pérenne.

2.4 Capital entrepreneurial

2.4.1 Cadre contextuel

Le capital entrepreneurial comprend l'ensemble des ressources financières, humaines, matérielles et immatérielles qu'elles déploient pour favoriser leur développement, leurs investissements, leur production et leur adaptation face à la concurrence. En Côte d'Ivoire, les Micro, petites et moyennes entreprises (MPME), les Petites et moyennes entreprises (PME) constituent le cœur du tissu économique, en particulier dans les secteurs du commerce, du transport, de l'artisanat, et de l'agriculture, créant des emplois et favorisant la consommation locale. Les grandes entreprises et les multinationales contribuent à l'exportation, à l'innovation et au développement des infrastructures. Enfin, les entreprises publiques jouent un rôle essentiel dans la gestion des ressources stratégiques du pays, telles que l'énergie et les transports, soutenant ainsi la stabilité et la croissance économique nationale.

2.4.2 Indicateurs du capital entrepreneurial

La Côte d'Ivoire dispose d'un secteur privé dynamique, avec des investissements représentant en moyenne 66% du total sur 2021-2024, contre un objectif de 74% prévu sur l'ensemble du PND 2021-2025. La Côte d'Ivoire compte plus de 82 500 entreprises formelles, dont 95,4% sont des Petites et moyennes entreprises (PME). Près de 72% des entreprises du pays sont implantées dans la capitale économique, Abidjan, qui concentre ainsi une part importante de l'activité économique. La répartition sectorielle des entreprises indique une forte concentration dans le secteur du commerce (environ 44%), de l'industrie (9,3%) et des Bâtiments et travaux publics (9,5%). Le secteur privé ivoirien emploie environ 890 000 personnes (AnStat, 2024). Par

ailleurs, le portefeuille d'entreprises de l'Etat est constitué de 87 sociétés dont 28 sociétés d'Etat et 59 sociétés à participation financière publique (Rapport DGPE, 2023-24).

2.4.3 Défis et opportunités pour l'amélioration du capital entrepreneurial en Côte d'Ivoire

L'amélioration du capital entrepreneurial en Côte d'Ivoire se heurte à plusieurs défis. L'accès restreint au financement demeure un obstacle, en particulier pour les PME, souvent confrontées à des conditions de crédit peu favorables et à des exigences de garanties strictes. Le déficit de formation et de compétences dans des secteurs stratégiques, tels que la technologie et l'innovation, limite également la productivité des entreprises. Enfin, le faible développement du marché financier et la faible capitalisation boursière représentent des freins à l'accès aux financements longs et diversifiés. Pour surmonter ces défis et renforcer le capital entrepreneurial, le gouvernement a entrepris plusieurs actions, notamment la création du Guichet Unique de Développement des Entreprises PME (GUDE PME), visant à simplifier les démarches des entrepreneurs et à faciliter l'accès des PME aux financements et aux opportunités de marché. En parallèle, la mise en place de la Société de Garantie de Crédit des PME (SG PME), institution financière dédiée à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises en Côte d'Ivoire, contribue également à améliorer l'accès au financement en offrant des garanties pour les prêts bancaires.

2.5 Capital humain

2.5.1 État actuel du capital humain en Côte d'Ivoire

Le développement du capital humain est essentiel pour améliorer la productivité et soutenir la croissance inclusive et durable. Selon les données de la Banque mondiale, l'indice du capital humain de la Côte d'Ivoire est faible avec un score estimé à 0,38 en 2020, sur une échelle de 0 à 1, en deçà de la moyenne africaine de 0,41. Cela signifie qu'un enfant né en Côte d'Ivoire en 2020 ne pourra atteindre que 38% de son potentiel productif à l'âge adulte, si les conditions actuelles d'éducation et de santé restent inchangées. Ce niveau souligne l'importance de renforcer les investissements dans le capital humain et surtout d'améliorer l'efficience des dépenses dans les secteurs sociaux en Côte d'Ivoire. Cela pourrait s'expliquer notamment par

Tableau 3: Indicateurs clés de l'éducation, de la santé et de la main-d'œuvre de la Côte d'Ivoire

Côte d'Ivoire	2021	2022	2023
Education			
Dépenses publiques en éducation (% du PIB)	3,3	3,5	3,4
Taux d'alphabétisation des jeunes (% des jeunes âgés de 15 à 24 ans)		66,8	
Santé			
Espérance de vie à la naissance	58,6	58,9	61,9
Taux de mortalité infantile (pour 1 000 naissances vivantes)	9	8,8	
Main d'œuvre			
Taux de participation au marché du travail (% de la population totale âgée de 15 ans et plus)	66,5	67	66,7

Source : Banque mondiale, 2024 ; PNUD, 2025

Encadré 3: Réformes et investissements à succès dans l'éducation

En conformité avec le Plan National de Développement (PND) 2021-2025, la Côte d'Ivoire ambitionne de créer un vivier de jeunes formés et dotés de compétences professionnelles solides. À cet effet, le Gouvernement a lancé deux initiatives stratégiques : l'Académie des talents et l'École de la seconde chance. La première initiative a pour objectifs d'accroitre la proportion des effectifs de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle dans le secondaire de 6% à 15% d'ici 2030 et d'atteindre un taux d'insertion de 70% d'ici 2030. La seconde initiative vise à faciliter l'insertion professionnelle durable avec pour objectif de former 1 million de personnes en 2030.

le faible nombre moyen d'années de scolarisation qui est de 4 ans pour les filles et de 5,6 ans pour les hommes, inférieurs à la moyenne des pays à IDH moyen (PNUD, 2025). Par ailleurs, le pays a enregistré des progrès en matière d'espérance de vie, passée de 58,9 ans en 2022 à 61,9 ans en 2023, mais légèrement en deçà de la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne, estimée à 62,5 ans. Pour répondre à ces défis, le gouvernement a lancé des réformes importantes, telles que l'extension de la Couverture Maladie Universelle (CMU) à 24 millions d'Ivoiriens d'ici 2025 et des programmes de prévention pour améliorer la couverture sanitaire, ainsi que la santé maternelle et infantile.

2.5.2 Principaux obstacles au développement du capital humain en Côte d'Ivoire

L'Indice de développement humain (IDH) de la Côte d'Ivoire s'est amélioré entre 2022 et 2023, passant de 0,565 à 0,582, permettant au pays d'intégrer la catégorie des pays à IDH moyen. Malgré ce progrès, plusieurs défis persistent notamment la faiblesse des investissements publics dans l'éducation et la santé (moins de 5% du PIB), des disparités dans l'accès aux services sociaux de base et la faible adéquation de la formation professionnelle avec les besoins du marché. Le gouvernement de Côte d'Ivoire devra poursuivre les efforts en vue de renforcer la qualité, l'équité et l'efficacité des systèmes éducatif et sanitaire, moteurs du développement du capital humain.

2.5.3 Investir dans l'éducation et le développement des compétences

La Côte d'Ivoire devrait privilégier l'investissement dans l'éducation et le développement des compétences afin d'assurer une croissance durable et pérenne. Le gouvernement met en œuvre des réformes pour moderniser le système éducatif, avec la Stratégie Nationale de Digitalisation de l'Éducation (SNDECI). Le gouvernement a également lancé un programme de réhabilitation et d'équipement des établissements de formation agricole, notamment à Dimbokro, Dabou, Agboville, pour renforcer le secteur et promouvoir une agriculture durable. Des efforts sont également déployés dans le domaine de la formation professionnelle, avec la construction de 15 nouveaux centres d'enseignement technique et de formation professionnelle en fonction des potentialités économiques, s'ajoutant aux 66 existants, renforçant ainsi l'offre de formation.

2.5.4 La santé comme pilier du développement du capital humain

La santé est un pilier essentiel du développement du capital humain en Côte d'Ivoire. En 2019, le gouvernement a lancé le programme de

Couverture Maladie Universelle (CMU) visant à offrir une protection contre le risque maladie à tous les résidents ivoiriens. L'objectif est d'assurer une couverture universelle d'ici 2030, contre 15 millions en 2024. Le gouvernement a également mis en place une réforme hospitalière en 2020 pour améliorer l'accès et la qualité des soins. Toutefois, la réduction des financements externes demeure un défi majeur, nécessitant un renforcement des partenariats internes, l'implication du secteur privé et une mobilisation accrue des ressources nationales pour garantir une couverture sanitaire universelle et de qualité.

2.6 Capital financier

2.6.1 Marchés financiers et de capitaux nationaux

Les marchés financiers et de capitaux en Côte d'Ivoire sont essentiels pour le financement de l'économie. Le marché financier intérieur est composé de 32 établissements de crédits dont 28 banques et 4 établissements financiers. Cependant, l'accès au financement par des mécanismes alternatifs, comme les fonds de pension, reste limité en raison de la faiblesse des rendements et de la structure du marché financier. A fin décembre 2024, les émissions souveraines réalisées sur le marché régional ont atteint 2 742 milliards de FCFA.

En parallèle, la Côte d'Ivoire recourt au marché international pour diversifier ses sources de financement. En janvier 2024, le pays a réussi à lever 2,6 milliards de dollars via des eurobonds. En mars 2025, une nouvelle levée d'eurobonds a été réalisée pour un montant de 1,75 milliard de dollars, avec une maturité de 11 ans et une couverture de change euro-dollar pour limiter le risque. La Côte d'Ivoire a également procédé au rachat de ses Eurobonds 2028 et 2032 pour un total respectif de 300 et 400 millions de dollars, afin de réduire les risques associés à la dette. Ce même mois, une levée en monnaie locale de 220 milliards de FCFA (environ 335 millions d'euros) a été effectuée, avec une maturité de trois ans à un taux de 6,875%.

2.6.2 État du développement financier de la Côte d'Ivoire

Selon les données de *Global Financial Development Database* (2022), la Côte d'Ivoire a accompli des progrès notables entre 2021 et 2022 concernant l'accès, la profondeur et l'efficacité de son système financier.

Sur le plan de l'accès, le nombre de déposants auprès des banques commerciales pour 1 000 adultes en Côte d'Ivoire a augmenté de 14,6%, passant de 260 à 298 entre 2018 et 2020. Par ailleurs, le nombre de guichets automatiques bancaires (GAB) pour 100000 adultes a progressé de 6,9 à 7,3 sur la même période. Ces améliorations illustrent une bonne dynamique dans le renforcement de l'accès aux services financiers en Côte d'Ivoire.

En ce qui concerne la profondeur, le crédit intérieur au secteur privé en pourcentage du PIB est passé de 19,44% à 21,14% entre 2018 et 2020, reflétant une hausse de 8,7%. En revanche, la capitalisation boursière en pourcentage du PIB a diminué, passant de 14,57% à 11,95% sur la même période. Ces évolutions reflètent des changements notables dans la structure financière du pays, avec une augmentation du financement du secteur privé, mais une légère contraction de l'importance relative du marché boursier.

Quant à l'efficience, le crédit accordé au gouvernement et aux entreprises publiques en pourcentage du PIB est passé de 9,32% à 12,8% entre 2018 et 2020, reflétant un renforcement des financements alloués à ces entités.

2.6.3 Mobilisation des ressources financières pour le développement de la Côte d'Ivoire

Le financement du développement de la Côte d'Ivoire repose sur une synergie entre les

ressources issues des mécanismes financiers traditionnels et celles provenant de solutions alternatives innovantes.

La dynamique de la finance traditionnelle est marquée par une forte présence des banques commerciales, des assurances, des fonds de pension et des institutions financières de développement, qui jouent un rôle essentiel dans la mobilisation de capitaux pour soutenir le développement économique du pays. La Côte d'Ivoire compte 32 établissements de crédits dont 28 banques et 4 établissements financiers, jouant un rôle clé dans l'accès au crédit et le financement des entreprises. Le pays compte également 45 microfinances agréées et 3 Etablissements de monnaie électronique (EME) agréés en 2024. Les microfinances ainsi que les EME jouent un rôle clé dans l'inclusion financière, l'autonomisation des femmes et des petites entreprises.

Les solutions alternatives de financement se développent progressivement en Côte d'Ivoire, avec un accent sur les obligations vertes pour soutenir les projets écologiques. Les plateformes de crowdfunding émergent, mais sont freinées par la méconnaissance, la méfiance des investisseurs et un manque de régulation. Des mécanismes comme les microfinances et le financement participatif favorisent l'inclusion financière, en intégrant les populations vulnérables dans le développement économique. Les partenariats publics-privés (PPP), quant à eux, stimulent l'investissement dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'énergie renouvelable et les infrastructures durables.

2.6.4 Ressources financières externes pour le développement de la Côte d'Ivoire

Les ressources financières externes jouent un rôle stratégique dans le développement économique de la Côte d'Ivoire, en permettant de financer des projets d'infrastructure et de développement. En 2024, le pays a levé 2,6 milliards de dollars sur les marchés internationaux via des obligations souveraines pour soutenir des secteurs clés de l'économie. En 2025, il a également mobilisé 1,75 milliard de dollars d'eurobonds, renforçant ainsi ses capacités de financement. Par ailleurs, les Investissements Directs Étrangers (IDE) ont atteint environ 2000 milliards de FCFA en 2024, soit une augmentation de 65% par rapport à 2023, avec des investissements concentrés dans l'agriculture, les infrastructures et les technologies, favorisant la création d'emplois et le transfert de compétences. Les investissements de portefeuille contribuent à la liquidité des marchés financiers ivoiriens. En outre, le financement climatique est un vecteur majeur de développement durable, avec des fonds internationaux pour des projets écologiques. En 2021, la Côte d'Ivoire a reçu 500 millions de dollars pour des initiatives liées à la transition énergétique et à la gestion des ressources naturelles. Ainsi, ces diverses ressources externes, malgré les défis de régulation, représentent un levier pour le financement durable et le développement économique de la Côte d'Ivoire.

2.6.5 Financements innovants

La Côte d'Ivoire entend développer des solutions climatiques innovantes, avec en perspectives l'ambition d'atteindre les objectifs énoncés dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN) de la Côte d'Ivoire, qui nécessiterait un montant estimé à 22 milliards de dollars d'ici 2030. Afin de poursuivre les reformes sur le changement climatique, le Gouvernement de Côte d'Ivoire a conclu avec le FMI en mars 2024 une Facilité pour la Résilience et la Durabilité (FRD) pour une période de 30 mois et un montant total d'environ 793 milliards de FCFA. Le succès de ce programme implique la mise en œuvre de 16 mesures de reformes et 28 actions spécifiques sur la période allant de fin mars 2024 à fin décembre 2025. En 2024, la Côte d'Ivoire a bénéficié d'un décaissement de 246 milliards de FCFA au titre de la FRD.

2.7 Recommandations politiques

Pour tirer meilleur parti du capital de la Côte d'Ivoire, des mesures ambitieuses doivent être adoptées, à savoir :

A court et moyen terme :

- Renforcer la transparence, la redevabilité et l'efficacité des institutions publiques, en s'appuyant sur la mise en œuvre de la Stratégie nationale de lutte contre la corruption (SNLC 2024–2028) et sur le rôle de la Haute autorité de la bonne gouvernance (HABG), afin de consolider un climat de confiance entre l'État, les populations et les investisseurs.
- Accélérer la formalisation du secteur informel en offrant des incitations fiscales et réglementaires via des dispositifs tels que le GUDE PME et la SG-PME, afin d'élargir l'assiette fiscale, renforcer la productivité et faciliter l'accès au financement.
- Valoriser le capital naturel en instaurant un système de comptabilité environnementale afin d'évaluer les ressources naturelles, orienter les financements de la transition écologique, préserver les écosystèmes et générer des retombées économiques durables.

A moyen et long terme :

- Accroître les investissements dans la formation technique et professionnelle, notamment l'école de la seconde chance, afin de soutenir les secteurs porteurs, développer une main-d'œuvre qualifiée et créer des emplois décents adaptés aux besoins du marché.
- Renforcer le système de santé en augmentant les investissements publics, améliorant l'accès aux soins de base et accélérant la mise en œuvre de la Couverture maladie universelle (CMU).

3 EXPLOITER LE POTENTIEL DU CAPITAL ET DES RESSOURCES DE LA CÔTE D'IVOIRE POUR SON DÉVELOPPEMENT



Messages-clés

- Bien que la Côte d'Ivoire ait réalisé des avancées, il demeure impératif de consolider l'État de droit, les institutions et la gouvernance, afin de favoriser la mobilisation des capitaux et de soutenir un développement durable à long terme.
- Il est nécessaire d'améliorer le climat des affaires en Côte d'Ivoire en réformant le système judiciaire commercial et en renforçant l'administration fiscale.
- La mise en place de mécanismes robustes pour garantir la sécurisation des titres fonciers apparaît indispensable pour attirer des investissements dans des secteurs clés tels que l'agriculture et les infrastructures en Côte d'Ivoire.
- L'instauration de mesures fermes contre la corruption et la promotion d'une gouvernance transparente renforceront la confiance des investisseurs et assureront un climat d'affaires plus stable en Côte d'Ivoire.
- La prépondérance du secteur informel en Côte d'Ivoire entrave la mobilisation des ressources domestiques, limitant ainsi les investissements dans le capital humain. Formaliser ce secteur permettrait de libérer des financements pour l'éducation, la santé et la formation, favorisant ainsi un développement humain plus inclusif et durable.

3.1 Introduction

Ce chapitre analyse l'impact des institutions, de la gouvernance et de l'État de droit sur la capacité de la Côte d'Ivoire à mobiliser des capitaux nationaux et à favoriser le développement durable. Il examine la dotation de la Côte d'Ivoire en ressources naturelles, en capital humain et en ressources financières, ainsi que son potentiel à stimuler une croissance économique durable et à favoriser la transformation structurelle. Il examine également le potentiel du pays à favoriser une croissance économique durable et une transformation structurelle. En outre, il aborde les défis liés aux capacités institutionnelles, à la gouvernance, à la corruption et la fuite des capitaux, et leur effet sur la mobilisation des ressources.

3.2 Dispositif institutionnel pour la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

La gestion efficace des ressources budgétaires et financières, du capital naturel, humain et entrepreneurial en Côte d'Ivoire devrait reposer sur un dispositif institutionnel solide, garant de leur mobilisation et allocation optimale.

Le capital budgétaire et financier en Côte d'Ivoire est géré au travers d'un dispositif institutionnel reposant sur plusieurs éléments clés. L'administration fiscale est chargée de la collecte des recettes publiques, soutenue par des réformes visant à élargir la base d'imposition et à améliorer l'efficacité des services fiscaux. Le Ministère des Finances et du Budget est responsable de l'élaboration et du suivi du budget national, tandis que la Cour des Comptes garantit la transparence et le contrôle de l'utilisation des fonds publics. Plusieurs décrets et lois régissent ce dispositif, notamment la loi organique n°2014-337 du 5 juin 2014 portant code de transparence dans la gestion des finances publiques, le décret n°98-716 du 16 décembre 1998 portant réforme des circuits et des procédures d'exécution des dépenses et recettes du Budget Général de l'État, le décret n°2014-419 du 9 juillet 2014 portant tableau des opérations financières de l'État, et le décret n°2019-81 du 23 janvier 2019 portant charte de gestion des programmes et des dotations.

Le dispositif institutionnel relatif au capital naturel de la Côte d'Ivoire repose sur plusieurs mécanismes de gestion et de conservation des ressources naturelles. Le Ministère des Eaux et Forêts est chargé de la gestion des espaces forestiers, des parcs nationaux et de la biodiversité. Des agences comme l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) supervisent les aires protégées. La politique environnementale inclut des initiatives pour lutter contre la déforestation et promouvoir la gestion durable des ressources naturelles, soutenues par des lois et décrets clés tels que la loi n° 2013-867 du 23 novembre 2013, relative à la gestion durable des ressources forestières, et le décret n° 2014-102 du 5 février 2014, portant création du Répertoire national des aires protégées. Toutefois, le principal défi réside dans la mise en place d'un système de comptabilité environnementale, permettant de valoriser et de suivre les ressources naturelles de manière systématique et intégrée dans les processus économiques du pays.

La Côte d'Ivoire a mis en place un dispositif institutionnel visant à renforcer son capital humain, notamment à travers des réformes dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation est chargé de la mise en œuvre des politiques éducatives, tandis que le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture Maladie Universelle supervise les réformes du secteur sanitaire, y compris la réforme hospitalière, qui vise à moderniser les infrastructures et améliorer la qualité des soins. Des initiatives législatives telles que la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 sur la politique nationale de l'éducation et de la formation, ainsi que le décret n°2017-710 du 20 décembre 2017 relatif à la gestion des ressources humaines dans le secteur de la santé, contribuent à l'amélioration de l'accès aux services éducatifs et de santé. Ces réformes sont essentielles pour le

développement du capital humain et soutiennent la croissance durable du pays.

La Côte d'Ivoire est dotée d'un dispositif institutionnel structuré visant à promouvoir le capital entrepreneurial et à renforcer la compétitivité de son environnement des affaires. Ce dispositif repose sur un cadre législatif et réglementaire qui soutient l'investissement et le développement du secteur privé. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie supervise les secteurs industriels et commerciaux, tandis que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI) accompagne activement le développement des entreprises. L'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) veille à la régulation des contrats publics et à la transparence dans leur gestion. Parmi les réformes majeures figurent la loi n°2014-138 du 24 mars 2014, relative à l'investissement en Côte d'Ivoire, et le décret n°2013-271 du 29 mai 2013, portant sur le Code des investissements.

3.3 Défis de gouvernance dans la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital pour la mobilisation des ressources

• Capital budgétaire

Le principal défi en matière de capital budgétaire réside dans l'étroitesse de l'assiette fiscale, en partie due à la prépondérance du secteur informel, causée par des obstacles administratifs, un accès limité au financement formel et des coûts relativement élevés de la formalisation. Cette faiblesse de l'assiette réduit également la capacité de réponse de l'État face aux crises sécuritaires, sanitaires ou climatiques. La collecte des recettes fiscales demeure insuffisante, notamment dans des secteurs stratégiques tels que l'extraction des ressources naturelles et le numérique. En 2024, le taux de pression fiscale est estimé à 13,8%, en dessous de la norme communautaire de 20%. Cette situation est exacerbée par des défis de lutte contre l'évasion fiscale, la corruption et les flux financiers illicites. Dans ce contexte, une gouvernance fiscale renforcée apparaît comme un levier clé pour améliorer la mobilisation des ressources et assurer une gestion plus transparente et efficace des finances publiques.

• Capital naturel

La gestion du capital naturel en Côte d'Ivoire se heurte à des défis majeurs, notamment l'exploitation illégale des ressources naturelles. Cette exploitation non suffisamment contrôlée, particulièrement dans les secteurs forestier et minier, prive l'État des recettes importantes pour financer un développement durable, tout en accentuant les pressions environnementales. Par ailleurs, l'insuffisance du cadre réglementaire et la faiblesse du contrôle favorisent l'émergence de flux financiers illicites. Dans ce contexte, il est impératif de réformer le dispositif institutionnel afin de renforcer la transparence, la rigueur dans l'application des normes et de garantir une gestion responsable et durable des ressources naturelles du pays.

• Capital humain

Bien que des réformes aient été entreprises pour renforcer le capital humain, la Côte d'Ivoire fait face à des défis qui limitent un accès équitable à des services de qualité.

Dans le secteur éducatif, l'adéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché du travail demeure insuffisante. Le système éducatif, encore peu aligné sur les exigences d'une économie moderne et en transformation, requiert une révision profonde pour intégrer des formations mieux adaptées aux réalités du marché, notamment dans les secteurs technologiques et numériques. Par ailleurs, des investissements plus soutenus dans la formation technique et professionnelle sont nécessaires pour combler le déficit de compétences dans des métiers stratégiques.

En ce qui concerne la santé, bien que la digitalisation ait été amorcée, elle demeure encore à ses débuts et doit être accélérée pour améliorer

l'efficacité des services. De plus, une participation accrue du secteur privé dans la fourniture de soins pourrait alléger la pression sur les infrastructures publiques et renforcer l'offre de services de santé de qualité. Le renforcement des institutions dans ces secteurs est donc primordial pour garantir un capital humain qualifié, capable de soutenir les ambitions de croissance économique du pays.

• Capital financier

La mobilisation du capital financier en Côte d'Ivoire se heurte à certains défis structurels qui limitent l'accès au crédit, notamment pour les PME et les acteurs économiques des zones rurales. Bien que des progrès aient été réalisés, la régulation financière reste encore perfectible, et la surveillance des flux financiers pourrait être renforcée pour mieux prévenir les risques de blanchiment d'argent et de fuite des capitaux. De plus, la capacité du secteur bancaire à évaluer les risques liés à certains investissements, en particulier dans les secteurs émergents, demeure limitée. Afin de stimuler l'accès aux financements et soutenir les investissements dans les secteurs stratégiques du développement, il serait bénéfique d'envisager une réforme de l'architecture financière, couplée à une régulation accrue des marchés financiers (PEA, 2024).

• Capital entrepreneurial

Le capital entrepreneurial en Côte d'Ivoire fait face à plusieurs défis institutionnels freinant son développement. La prépondérance du secteur informel, associée à un cadre juridique commercial encore insuffisamment consolidé, crée un environnement d'incertitude susceptible de limiter les investissements. De plus, l'accès limité au financement, en particulier pour les PME, constitue un obstacle majeur à l'essor du secteur privé et à la compétitivité des entreprises. Il est donc important de renforcer la gouvernance dans ce domaine pour accroitre la confiance des investisseurs et améliorer l'environnement des affaires, ce qui favorisera la croissance des entreprises formelles et facilitera la transition du secteur informel vers une économie formelle.

3.4 L'État de droit, la gestion et l'utilisation des différentes formes de capital

Dans le cadre du Plan National de Développement (PND) 2021-2025, la consolidation de l'État de droit est identifiée comme un levier stratégique pour garantir un environnement favorable à la croissance économique et à la stabilité sociale. Le PND souligne l'importance de renforcer les institutions judiciaires et administratives afin de garantir une gouvernance transparente et efficace, tout en protégeant les droits fondamentaux et les droits de propriété. Parmi les réformes envisagées, figurent celles visant à améliorer l'accès à la justice, à accélérer le traitement des litiges commerciaux et à lutter contre la corruption.

Dans cette optique, la création des tribunaux de commerce a été initiée par une décision présidentielle en 2012 et codifiée dans la loi n°2014-335 du 18 juin 2014 relative à l'organisation judiciaire en Côte d'Ivoire. Ces tribunaux ont été mis en place pour faciliter la résolution rapide des différends commerciaux et renforcer la sécurité juridique pour les entreprises. La mise en œuvre de ces réformes vise également à renforcer la confiance des acteurs économiques, tant nationaux qu'internationaux, en un cadre juridique stable et prévisible. Ainsi, l'État de droit constitue un fondement essentiel pour une gouvernance responsable, et un facteur clé pour le développement durable de la Côte d'Ivoire et l'attraction des investissements nécessaires à la réalisation de ses ambitions économiques.

Malgré les défis de gouvernance, la Côte d'Ivoire demeure une destination attrayante pour les investissements en raison de sa situation géographique stratégique, de son économie diversifiée et de ses politiques favorables au développement des activités économiques. Le pays a récemment accueilli plusieurs événements

internationaux de grande envergure, témoignant de son ouverture sur le monde et de son rôle central en Afrique. Parmi ces événements figurent la COP15 en 2022, dédiée à la préservation de la biodiversité, et le Forum économique mondial sur l'Afrique, qui a réuni des leaders politiques, économiques et d'entreprises du continent et d'ailleurs.

3.5 Une approche panafricaine pour renforcer l'État de droit, les institutions et la gouvernance afin d'exploiter le capital de la Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a déployé des efforts considérables pour aligner son programme de développement sur celui de ses pairs régionaux et continentaux. Le Plan National de Développement (PND) s'inscrit ainsi dans le cadre de la Vision 2063 de l'Union africaine et des Objectifs de Développement Durable (ODD). En souscrivant à ces cadres de référence, la Côte d'Ivoire ambitionne non seulement de stimuler sa croissance économique, mais aussi de renforcer l'inclusivité, la durabilité et la gouvernance. Cette démarche permet de renforcer les liens avec les initiatives panafricaines et de garantir une mobilisation plus efficace des ressources pour le développement, tout en contribuant à la stabilité régionale et à l'atteinte des objectifs communs.

3.6 Conclusion et recommandations politiques

La Côte d'Ivoire dispose d'un capital important, comprenant des ressources budgétaires, naturelles, humaines, financières et dentrepreneurial. Cependant, pour exploiter pleinement ce potentiel, il est essentiel de relever les défis liés à l'exploitation de ces différentes formes de capital. Cela inclut la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles, en améliorant la surveillance, la gouvernance et en renforçant les sanctions, et en soutenant des initiatives pour la gestion durable des forêts et les mesures contre l'orpaillage illégal. Parallèlement, le pays doit renforcer l'État de droit pour solidifier la confiance des citoyens et la stabilité institutionnelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agence nationale de la statistique (Anstat). Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages en Côte d'Ivoire 2021.

Agence nationale de la statistique (AnStat). Répertoire national des entreprises de Côte d'Ivoire. 2024.

Banque africaine de développement (BAD). Rapport pays pour la Côte d'Ivoire 2023 et 2024.

Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Rapport sur la politique monétaire de l'UMOA. Mars 2025.

Banque mondiale et Fonds monétaire international (FMI). Analyse conjointe de viabilité de la dette de la Côte d'Ivoire. Washington, D.C. : Banque mondiale et FMI, décembre 2024.

Direction générale des financements (DGF). Bulletin statistique de la dette publique au 31 décembre 2024. Ministère du Budget et des Finances, avril 2025.

Direction Générale du Portefeuille de l'État (DGPE). Rapport annuel sur la gestion du portefeuille de l'État 2023-2024. Ministère du patrimoine, du portefeuille de l'État et des entreprises publiques. Côte d'Ivoire : DGPE, 2025.

Fonds monétaire international (FMI). Communiqué de presse N° 25/097 : Accord au Niveau des Services sur la Quatrième Revue des Accords au titre du MEDC et de la FEC et la Troisième Revue de l'Accord au titre de la FRD. Washington, D.C. : FMI, avril 2025.

Fonds monétaire international (FMI). Demande d'accord au titre du Mécanisme pour la résilience et la durabilité — communiqué de presse ; rapport des services du FMI ; et déclaration de l'administrateur pour la Côte d'Ivoire. Washington, D.C. : FMI, avril 2024.

Fonds monétaire international (FMI). Demandes d'un accord élargi au titre du Mécanisme élargi de crédit et d'un accord de 40 mois au titre de la Facilité élargie de crédit — communiqué de presse, rapport des services du FMI, analyse de viabilité de la dette, et déclaration de l'administrateur pour la Côte d'Ivoire. Washington, D.C. : FMI, juin 2024.

Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement (MEPD). Plan national de développement (PND) 2021-2025 : Rapport annuel de mise en œuvre 2023/2024.

Ministère de l'Économie, du Plan et du Développement (MEPD). Rapport sur la situation économique et financière en 2024. Abidjan : MEPD, janvier 2025.

Ministère des Finances et du Budget. Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (SRMT 2024-2028). Mai 2024.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport sur le développement humain 2024/2025 : Une question de choix : Les individus et les possibilités à l'ère de l'IA. New York : PNUD, 2025.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Rapport sur le développement humain 2023/2024 : Briser l'impasse. New York : PNUD, 2024.

